

Rapport public Parcoursup session 2020

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Dijon (CREPS) - BPJEPS - Activités aquatiques et de la natation (21288)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier
CREPS de Dijon - BPJEPS - Activités aquatiques et de la natation (21288)	Jury par défaut	Tous les candidats	3	25	8	10	0
CREPS de Dijon - Antenne de Besançon - BPJEPS - Activités aquatiques et de la natation (28463)	Jury par défaut	Tous les candidats	4	25	5	8	0

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Le BPJEPS nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme. Une pratique sportive personnelle, dans un club de la discipline sportive de la mention, est recommandée. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

Attendus locaux

Le BPJEPS nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme. Une pratique sportive personnelle, dans un club de la discipline sportive de la mention, est recommandée. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

Les places seront réparties sur les deux formations soit à DIJON soit à BESANCON.

Attention, nos conditions d'entrée en formation sont sélectives.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

CREPS de Dijon - BPJEPS - Activités aquatiques et de la natation (21288):

Ce diplôme est classé au niveau IV (niveau baccalauréat).

La formation se déroule en alternance. Elle comprend des périodes en centre (environ 600 heures) et des périodes en entreprise (au moins 300 heures). Les principaux contenus sont relatifs à l'anatomie, la physiologie, la psychologie, la pédagogie, la réglementation, la méthodologie de projet. Ils sont abordés dans le contexte spécifique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme, en relation avec l'exercice professionnel. Les évaluations sont largement réalisées en situation professionnelle.

CONTENUS & ORGANISATION pédagogique :

Référentiel de certification en 4 UC

(Unités Capitalisables)

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des Activités Aquatiques et de la Natation.

UC4 : Mobiliser les techniques des Activités Aquatiques et de la Natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des AAN.

Le contenu de la formation est réparti en 3 Modules de Formation :

Module de Formation n° 1 :

Connaître et pratiquer les AAN

Module de Formation n° 2 :

Encadrer tout public

Module de Formation n° 3 :

Exercer l'activité professionnelle

CREPS de Dijon - Antenne de Besançon - BPJEPS - Activités aquatiques et de la natation (28463):

La formation se déroule en alternance. Elle comprend des périodes en centre (environ 600 heures) et des périodes en entreprise (au moins 300 heures). Les principaux contenus sont relatifs à l'anatomie, la physiologie, la psychologie, la pédagogie, la réglementation, la méthodologie de projet. Ils sont abordés dans le contexte spécifique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme, en relation avec l'exercice professionnel. Les évaluations sont largement réalisées en situation professionnelle.

CONTENUS & ORGANISATION pédagogique :**Référentiel de certification en 4 UC**

(Unités Capitalisables)

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des Activités Aquatiques et de la Natation.

UC4 : Mobiliser les techniques des Activités Aquatiques et de la Natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des AAN.

Le contenu de la formation est réparti en 3 Modules de Formation :

Module de Formation n° 1 :

Connaître et pratiquer les AAN

Module de Formation n° 2 :

Encadrer tout public

Module de Formation n° 3 :

Exercer l'activité professionnelle

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Nous nous sommes réunis le jeudi 7 mai 2020 pour étudier les dossiers. Les critères retenus tiennent compte de la modification des conditions d'entrée dans la formation des établissements placés sous la tutelle du Ministère des sports, décidée en raison de la crise pandémique de Covid-19 et dont les candidats ont été informés par un e-mail envoyé par la plateforme Parcoursup fin avril – début mai.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Veillez à l'orthographe et à l'argumentaire dans vos projets de formation motivés. Connaître les épreuves à passer et s'entraîner en conséquence. Bien se préparer physiquement.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	-	Résultats en 1ère et Terminale en Français	Bulletins	Important
	-	Résultats en 1ère et Terminale en SVT	Bulletins	Important
	-	Résultats en 1ère et Terminale en EPS	Bulletins	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	-	Régularité du travail	Évolution des résultats sur les 3 trimestres	Complémentaire
	-	Autonomie dans le travail	Commentaires des enseignants dans appréciation générale	Important
Savoir-être	-	Aisance orale et participation en cours	Commentaires des enseignants dans appréciation générale	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	-	Ébauche d'un projet professionnel	Existence et pertinence d'un projet de formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	-	Connaissance de l'activité natation	BNSSA	Essentiel
	-	Connaissance de l'activité natation	Formations fédérales FFN (BF1 et/ou BF2)	Très important
	-	Connaissance de l'activité natation	Pratique compétitive de la natation.	Complémentaire

Signature :

Pascal BONNETAIN,
Directeur de l'établissement Centre de Ressources,
d'Expertise et de Performance Sportive de Dijon (CREPS)